

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES COLLEGES ET LYCEE FRANCOIS ARAGO DE PERPIGNAN

-0-0-0-0-0-

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 SEPTEMBRE 2002

Présents : Monsieur PIOLI, Proviseur du Lycée, et 26 anciens élèves.

Excusés : Messieurs Serge BARDE, Michel CAVAILLE, Jean LLORY, Jean ROMANS.

Le Président Yvan BASSOU ouvre la séance, remercie Monsieur PIOLI de l'accueil qu'il a réservé dans son établissement et fait observer une minute de silence en hommage aux anciens élèves disparus, et notamment, Paul ARNAUD, Président d'honneur de l'Amicale et M. SOULA, concierge du lycée, récemment décédés.

Dans son allocution de bienvenue, Yvan BASSOU développe les points suivants :

- incitation à accentuer le travail des commissions, dont la concertation avec les acteurs du lycée,
- mise en exergue des résultats obtenus par des élèves lauréats du Concours Général 2002 et des réalisations pour lesquelles des anciens élèves ont été remarqués.
- la préparation d'un hommage à Joan-Pau GINE, ancien élève du Lycée (pendant les années 50 et 60) et auteur-compositeur-interprète de chansons catalanes, pour commémorer en 2003 le dixième anniversaire de sa disparition (un accord est donné pour que l'Amicale participe à la sortie d'un livret sur son œuvre, en recherchant documents et témoignages de son passage au Lycée),
- présentation du livre « Ballade en pays catalan » réalisé par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique.

Le rapport du Trésorier Jean FAIXA a fait apparaître une situation financière saine, à savoir une disponibilité de 3 225,48 euros

D'autre part, l'assemblée décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 15 euros par adhérent, et de procéder à un appel de fonds dès le mois de janvier.

Le Secrétaire Elie GARRIGUE, a mis l'accent sur la volonté du Conseil d'Administration de structurer l'Amicale pour faciliter l'émergence d'idées et encouragé les animateurs de commissions à prendre des initiatives pour favoriser l'objectif principal : le développement d'activités grâce auxquelles nombre d'anciens décideront de nous rejoindre.

Quitus est donné au Trésorier et au Secrétaire pour le contenu de leurs interventions.

Election du Conseil d'Administration :

Sont membres permanents, les anciens Présidents de l'Amicale : Henri SAGOLS, Antoine RIU,
Sont élus à l'unanimité :

Messieurs Claude BADIE, Serge BARDE, Yvan BASSOU, Marcel BILE, Robert BLANCH,
Georges BOUVERY, Michel CAVAILLE, Louis CARLES, Paul DUMAZERT,
Yves ESCAPE, Jean FAIXA, Elie GARRIGUE, Jean LLORY, André MAYDAT,
Jean-Michel MESTRES, Claude PAYROT, Antoine RIU, Jean ROMANS,
Joseph ROMANS, Jean-Marie ROSENSTEIN, Henri SAGOLS,
Gérard SALVADOR, Marcel TORREDEMER.

Sont membres de droit => les représentants de l'Administration du Lycée F. ARAGO :
le Proviseur (Monsieur PIOLI), les Proviceurs-adjoint (Madame MARTINEZ Y
CANO et Monsieur LABORIE), l'Intendant (Monsieur THEPENIER).

La parole est ensuite donnée à Monsieur PIOLI, Proviseur, pour faire part à l'assistance de ses suggestions et des récentes informations relatives à la vie du Lycée Arago au cours l'année scolaire 2001-2002, dont l'essentiel est résumé dans les point suivants :

- les anciens élèves ont un rôle « d'ainé » très important à jouer ; ils peuvent intervenir en conseillers auprès des lycéens (« venir parler des métiers ») et utiliser le site internet du Lycée (5000 à 6000 visites par an) pour favoriser le passage d'informations,
- le projet de célébration d'élèves et d'anciens élèves pour leurs résultats scolaires ou des réalisations particulières est encouragé,

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES COLLEGES ET LYCEE FRANCOIS ARAGO DE PERPIGNAN

-O-O-O-O-O-

- l'établissement

- . comporte 61 classes, accueille 2 000 élèves, dont 515 dans des sections post-baccalauréat (notamment dans les classes préparatoires aux grandes écoles),
- . l'internat fonctionne pour 80 élèves garçons, les filles étant logées au Lycée Jean Lurçat,
- un accord avec le Conservatoire de Musique a permis l'ouverture d'une classe à option,
- des travaux de restructuration vont être effectués pendant trois étés (cuisine pour servir 1300 repas de midi par jour, 15 salles entièrement rinnovées avec matériel informatique, nouvelle cafétéria dès le printemps 2002, élagage des arbres, totalité des salles de cours rinnovées et changement de l'ensemble des fenêtres avant 2004).

Après un dialogue instauré tout au long de cette intervention très appréciée, le Président Yvan BASSOU remercie Monsieur PIOLI pour sa contribution à une meilleure connaissance de l'évolution du Lycée.

Le Président présente ensuite (projection audio-visuelle) le projet de logo pour l'Amicale et l'avancement des travaux sur le site internet.

Le logo : un débat a permis de faire ressortir les idées suivantes :

- réduction du texte pour faciliter une lecture rapide (suppression du terme Association, ne conserver que les mentions A.A.A.),
- Monsieur Louis CARLES (excusé) a fait savoir qu'il était prêt à plancher sur une autre proposition.

Ces questions seront débattues lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Le support internet, déjà très avancé et apprécié, devrait être intégré dans le site du Lycée avant la fin de l'année 2002.

La simplification de la procédure administrative relative aux adhésions (réception et enregistrement des cotisations, rédaction et envoi des cartes d'adhérent, saisie des informations sur le fichier de l'annuaire) est évoquée et sera aussi analysée par le Conseil d'Administration.

Une subvention de 75 euros, en faveur du CDI du Lycée, est décidée à l'unanimité.

Yves ESCAPE, rapporteur de la commission Animations, rappelle que les sorties proposées ont pour but

- de réunir, dans une ambiance conviviale, les anciens élèves et leur famille en facilitant la découverte du patrimoine local,
- d'inviter des personnes qui n'ont pas l'habitude de venir vers l'Amicale.

La prochaine destination sera CERET (ermitage de Saint-Ferréol) le dimanche 29 septembre.

Robert BLANCH a fait part du projet de la commune d'ESTAGEL de célébrer le 150° anniversaire de la mort de François ARAGO. Diverses manifestations seront organisées au cours de l'année 2003. Il est décidé de mener une réflexion en vue de la participation de l'Amicale à cette initiative. Robert BLANCH prendra en charge cette opération.

Aucun autre point n'étant évoqué, la séance est levée à 19 heures 45.

Un amical apéritif a clôturé cette Assemblée Générale, suivi d'un repas au restaurant Le Mas Vermeil.

Le Président

Yvan BASSOU

-o-O-o-